

APPEL À CANDIDATURE POUR LA CONCESSION D'UNE LOGE SOUS LA HALLE, PLACE GABRIEL ROUY.

La loge n°8 est mise en concession sous la Halle de Bagnères-de- Luchon, située place Gabriel Rouy.

Cette loge est essentiellement destinée à la **vente de produits alimentaires** (métiers de bouche, vente d'aliments en conserves...).

La surface de cette loge est de 10,30 m², elle est équipée de :

- Branchement électrique.
- Branchement eau.
- Évacuation eau.

L'indemnité journalière d'occupation de cette loge est fixée à **0,26€/m²**, soit **977,47€/an**.

Les commerçants bénéficiant d'une loge sous la Halle de Bagnères-de-Luchon devront respecter les règles imposées par **l'arrêté Municipal 20240242 du 22 mai 2024**.

Les commerçants souhaitant faire acte de candidature devront adresser leur demande par courrier à monsieur le Maire de Bagnères-de-Luchon **avant le 31 mai 2026** (cachet de la poste faisant foi).

Un cahier des charges est à retirer ou à demander au poste de Police.

Le poste de police municipale est joignable par téléphone au **05 61 94 68 81**
ou par courriel à accueil-police@mairie-luchon.fr.